

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 53419 du 4 novembre
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ2128948S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 52634 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032376S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} décembre 2021 :

Chuchu	François	NIGEND : 143 450
Moulay	Christophe	NIGEND : 145 593
Sauvain	Jean-Philippe	NIGEND : 164 236

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2021 :

Bachir	José	NIGEND : 142 267
Pernot	Marc	NIGEND : 187 217
Laurent	David	NIGEND : 151 519
Hamoniaux	Jean-Marie	NIGEND : 147 227

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2021 :

Vejux	Sylvain	NIGEND : 190 317
Chantreau	Hervé	NIGEND : 307 567
Breuer	Thomas	NIGEND : 216 086
Vapillon	Frédéric	NIGEND : 163 927
Puggia	Jean-Rémy	NIGEND : 186 780
Bardeaux	Julien	NIGEND : 214 497

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2021 :

Chérier	Stéphane	NIGEND : 165 198
Wecxteen	Philippe	NIGEND : 140 660

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 novembre 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant des écoles de la gendarmerie nationale,
P. Casaubieilh*